

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 29 juin 1977

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

PROPOSITION D'ENQUÊTE SUR LES RAPPORTS DE CERTAINES PERSONNES AVEC HYDROCULTURE LUWASA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, je prends la parole au sujet d'une affaire urgente, aux termes de l'article 43 du Règlement, concernant Hydroculture Luwasa Canada Limited, des conflits d'intérêts et des illégalités possibles de la part de certaines personnes ainsi que les révélations faites à la presse aujourd'hui par le premier secrétaire du premier ministre, M. James Coumts, qui a avoué en avoir été administrateur et actionnaire en 1975 mais ne pas connaître sa situation actuelle au sein de cette compagnie.

Des voix: Oh!

M. Cossitt: Je propose, appuyé par le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates):

Qu'on institue une enquête publique sur-le-champ pour examiner la situation et l'influence des personnes suivantes à propos de contrats du gouvernement accordés à Hydroculture Luwasa Canada Limited, soit les administrateurs de cette compagnie, spécialiste des sondages d'opinions pour le parti libéral, Martin Goldfarb, son frère, Harvey Goldfarb, président de la campagne électorale du parti libéral, le sénateur Keith Davey, et, enfin, que l'on examine la situation de James Coumts et d'un autre frère, Leonard Goldfarb, que M. Coumts a désignés aujourd'hui aux journalistes comme étant chargés d'une fiducie à gestion autonome pour M. Coumts.

M. l'Orateur: Aux termes de l'article 43 du Règlement, la mise en discussion d'une motion de ce genre exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non!

* * *

LES PÊCHES

PROPOSITION D'APPUI AU MORATOIRE SUR LES ACTIVITÉS BALEINIÈRES PROJETÉ PAR LES ÉTATS-UNIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'invoque également l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. La Commission internationale baleinière tient en ce moment une réunion à Canberra, en Australie. Les États-Unis, le Mexique, la France ainsi que

d'autres pays ont consenti à l'unanimité à ce que toutes les activités internationales baleinières soient suspendues pendant dix ans. Par contre, le Canada refuse toujours d'interdire l'importation de produits de la baleine et d'appuyer le moratoire de dix ans à des fins de conservation. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes):

Que la Chambre ordonne à la délégation canadienne à cette conférence d'appuyer la position prise par les États-Unis en vue d'imposer un moratoire de dix ans sur les activités baleinières et d'interdire l'importation de produits de la baleine.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: La mise en délibération d'une motion de ce genre nécessite le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

ON PROPOSE DE HÂTER LA RÉFECTION DES ROUTES AU QUÉBEC—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Compte tenu du fait que le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale et le ministre québécois de l'Office de planification et de développement du Québec ont conclu, le 22 juin dernier, une entente entre les deux niveaux de gouvernement qui permettra la réfection de nombreuses routes au Québec pour un montant de \$264,600,000 et que la route 117 qui relie le nord-ouest du Québec bénéficiera de cette entente pour un montant de 36 millions de dollars; compte tenu du fait que la conclusion de cette entente démontre qu'il est possible pour les ministres des deux niveaux de gouvernement de collaborer et de s'entendre pour le meilleur intérêt des citoyens et; compte tenu du fait que ces ententes sont beaucoup plus utiles et profitables à la population que les guerres de chiffres et autres affrontements négatifs menés par d'autres ministres, je propose, appuyé par l'honorable député de Richmond (M. Beaudoin):

Que la Chambre encourage les ministres à éviter les confrontations inutiles et les guerres de chiffres stériles pour travailler plutôt à des ententes comme celle qui a été négociée entre les ministres Lessard et Léonard, ce qui contribuera à donner aux Québécois de meilleures routes au cours des prochaines années.